

RECOPRO : Accompagnement à la Reconversion Professionnelle Professionnelle

L'ANFH soutient les établissements de la Fonction Publique Hospitalière dans leur gestion des Ressources Humaines, notamment pour le maintien en emploi des personnes en difficulté de santé ou handicap. Le dispositif RECOPRO accompagne les agents hospitaliers en reconversion professionnelle, en tenant compte de leur état de santé.

Il propose un suivi individuel et collectif, favorisant la construction d'un nouveau projet professionnel en collaboration avec les établissements employeurs. Cet accompagnement intègre une approche holistique prenant en considération les compétences, aptitudes physiques et psychologiques, la situation médicale, et l'environnement socio émotionnel.





CAREEI

Objectifs du Programme RECOPRO

1

Évaluation Holistique

Identifier et évaluer les intérêts, compétences, aptitudes, et compétences transférables des participants.

2

Aptitudes Physiques et Psychologiques

Évaluer les aptitudes susceptibles d'avoir une incidence sur le projet professionnel.

3

Renforcement de la Confiance

Reprendre confiance en ses capacités pour pouvoir faire face au changement.

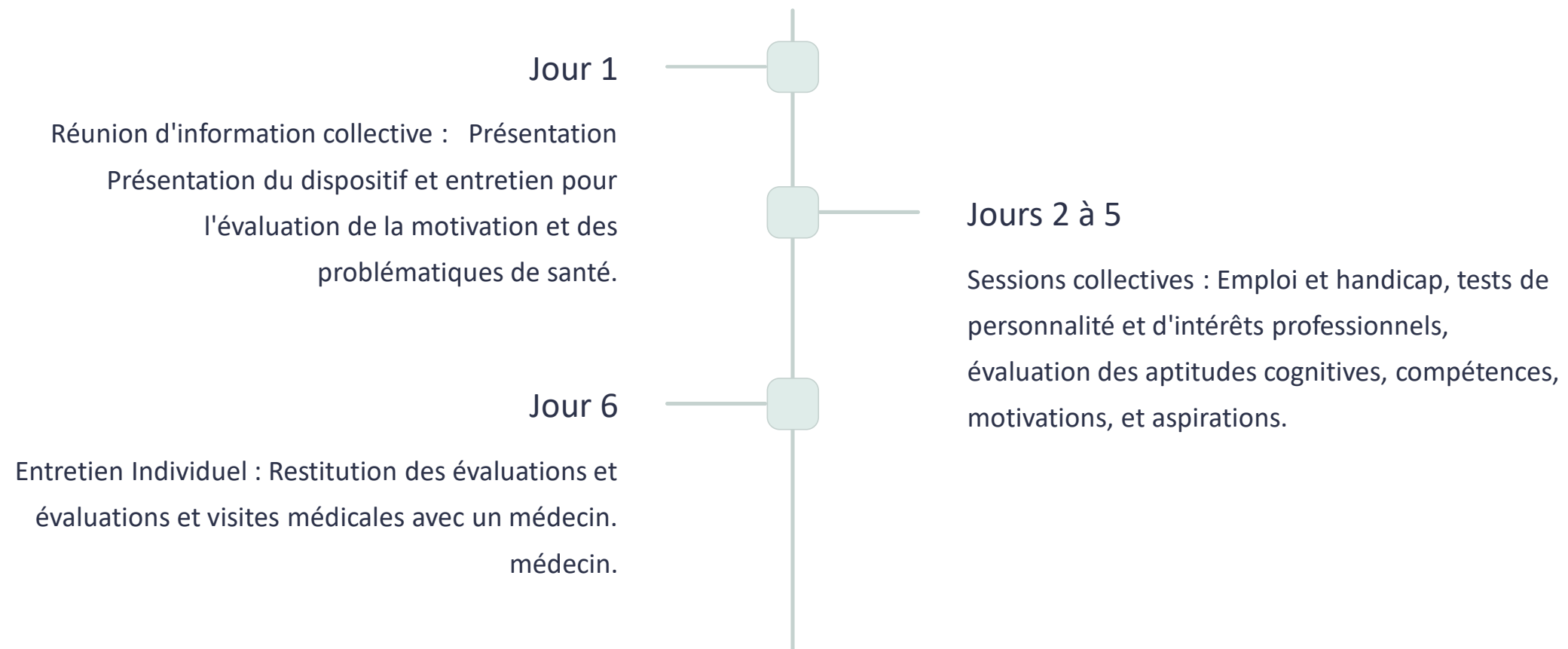
4

Définition de Pistes Professionnelles

Définir des pistes en adéquation avec l'ensemble des données et compatibles avec la situation de santé.

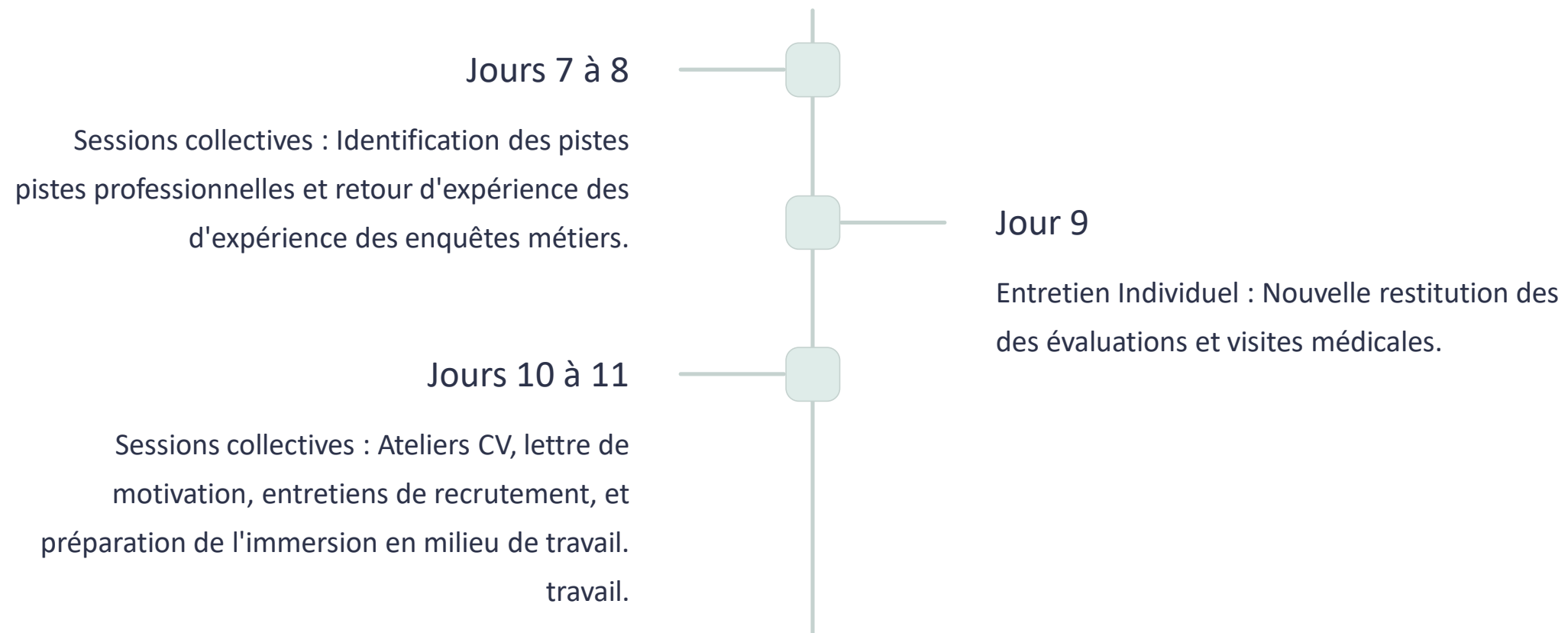


Structure du Programme





Structure du Programme



Etapes importantes

1

Comité de Suivi Intermédiaire

Présentation de l'avancement du projet et du stage en présence des formateurs, de formateurs, de l'établissement employeur et de l'ANFH.

2

Entretiens Individuels

Personnalisation du parcours avec votre binôme de formateurs

3

Immersion

Enquête métier, recherche de stage et période de 3 à 5 semaines pour l'immersion en l'immersion en milieu de travail.

4

Comité de Suivi Final

Présentation du plan d'action et débriefing du stage en présence des formateurs, de formateurs, de l'établissement employeur et de l'ANFH.





Finalisation du Projet Professionnel



Jours 14 à 15

Sessions collectives : Partage d'expérience suite aux immersions, poursuite de la poursuite de la réflexion sur le nouveau projet professionnel, élaboration du plan du plan d'actions et bilan de la formation.



Jour 16

Entretien Individuel : Finalisation du projet et préparation du comité final.



Jour 17

Comité de suivi final : Présentation par l'agent de ses stages, son projet, ses besoins ses besoins en formation et son plan d'action devant les formateurs, l'établissement l'établissement employeur et l'ANFH.

Méthodologie et Approche Pédagogique

Méthodologies Stimulantes

Privilégiant l'expérience et la réflexion pour explorer les aspirations et guider les choix professionnels.

Échanges et Partages

Jeux de rôle favorisant l'émulation et l'émulation et enrichissant l'expérience d'apprentissage.

Encadrement Expert

Formation animée par un binôme de binôme de formateurs (conseiller en (conseiller en insertion professionnelle et psychologue) avec avec des interventions extérieures extérieures enrichissantes.

Informations Pratiques

Public Cible

Professionnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la FPH
FPH adhérents à l'ANFH.

Taille du Groupe

8 à 12 Participants

Durée

17 jours répartis sur plusieurs mois lors d'entretiens individuels et regroupements
regroupements collectifs.

Environnement

Formation favorisant l'inclusion et le respect dans un environnement de travail
travail bienveillant.

